

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [Émily Poirier](#)

<https://www.cadre21.org/membres/dab6e4ba88385faa7bbf3aae>

Date d'obtention : 2024-05-17 14:07:36

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Je résumerais les étapes de la méthode SEXTO en prenant soin de toujours débiter en rassurant les jeunes, soit l'auteur du signalement et la victime. Par la suite, il est important d'aller recueillir le plus d'informations possible auprès de l'auteur du signalement et de la victime en remplissant la grille des événements. Ensuite, il est important de vérifier s'il n'y a pas d'autres personnes impliquées dans la situation, si oui il est important d'aller recueillir les informations de ces personnes-là afin d'avoir une vision plus juste de la situation.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Je retiens que chaque mise en situation est différente, mais finisse par se ressembler quelque part. Je retiens que l'établissement scolaire n'est pas un mandataire du service de police, donc en aucun cas nous devons exécuter une demande du genre : voulez-vous rencontrer le jeune pour nous. Ensuite, je retiens que lorsque l'évènement comporte des adultes, nous devons faire appel au service de police le plus rapidement possible. Je retiens qu'en aucun cas l'intervenant doit regarder les photos sur le cellulaire du jeune, puisque celui-ci pourrait avoir de graves conséquences.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Je crois que l'étape la plus délicate lors de l'application de la méthode SEXTO est la vérification des informations, soit l'étape 3, puisque c'est dans cette étape que se retrouve le plus d'informations et qui selon moi, c'est à ce moment que certaines informations peuvent venir toucher certaines valeurs personnelles. C'est à ce moment que l'intervenant doit être sans jugement et mettre de côté ses valeurs personnelles et faire preuve du plus grand professionnalisme.